



Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021

A la suite d'une convocation en date du 30 novembre 2021, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 06 décembre 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 30

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Claude KLEIN, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Joël NIEDERLAENDER, Christian CLEMENT, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Gabriel GLATH, François SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

Étaient représentés par leur suppléant(e) : 2

Monsieur Gilbert SCHUH représenté par Eliane JACQUES, Durkut CAN représenté par Michel ROUCHON.

✓ Excusés : 15

Mesdames, Messieurs Alexandre CASSARO, Jean-Luc JEHIN, Guy BORN, Pascal LAUER, Didier ZIMNY, Bernard CLAVE, Sylvain NEUGEBAUER, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Emmanuel THIRY, Ginette MAGRAS, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI.

✓ Excusés ayant donné procuration : 3

Monsieur Cyrille FETIQUE a donné procuration à Dominique LIMBACH, Madame Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Madame Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG.

✓ Absents : 5

Mesdames, Messieurs Sabrina HASSINGER, Chantal PLATTE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER.

05. FINANCES

OBJET : AUTORISATION SPECIALE D'INVESTISSEMENT

Le Comité Syndical,

VU l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales disposant notamment qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au

remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

EXPLIQUE que les crédits ouverts en section d'investissement au titre des dépenses réelles de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 726 415€ (déduction faite des remboursements d'emprunt et dettes assimilées s'élevant à 4 125 454€). Le quart de ces crédits s'élève donc à 681 603,75€.

CONSIDERANT que :

- les consignations liées au transport à l'étranger d'un montant estimatif de 145 000€ jusqu'au vote du budget ;
- l'intérêt de lancer dans les plus brefs délais l'avis d'appel public à la concurrence pour l'AMO relatif à l'opération de stérilisation des digestats liquides de Méthavalor, obligatoire en 2022 ;
- la prudence d'inscrire en 2022 les crédits nécessaires à l'acquisition du terrain du centre de transfert de Creutzwald, au cas où l'acte ne serait pas signé en 2021 ;
- l'intérêt de prévoir des crédits pour répondre aux besoins urgents, notamment en termes de sécurité ou de mise en conformité réglementaire des équipements, particulièrement lorsque la mise en œuvre est longue, voire pour l'acquisition de biens source d'économies immédiates et tangibles d'exploitation ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

35 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décident

- D'autoriser le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes avant le vote du budget primitif 2022 :

Chapitre	Article	Libellés	Montant en € HT
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 000,00
	2031	Frais d'études	5 000,00
	2051	Concessions, droits, brevets	1 000,00
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 000,00
	2111	Achat terrain CT Creutzwald	40 000,00
	2135	Installations générales/agencements/aménagemen	40 000,00
	2154	Matériel industriel	40 000,00
	2155	Outillage industriel	40 000,00
	2182	Matériel de transport	45 000,00
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00
20211		OPERATION UNITE D HYGIENISATION	100 000,00
27		IMMOBILISATIONS FINANCIERES	145 000,00
TOTAL			681 000,00

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 06 décembre 2021
Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le 16 DEC. 2021.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 16 DEC. 2021.....

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' with a loop.

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
16 DEC. 2021
COURRIER ARRIVÉ

